Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Connaissances médicales appliquées

Session 2009 • Code sujet : **PRE4CMA** • Durée : **1 heure** • Coefficient : **7**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Préparation, examen clinique et interrogatoire du patient (1 question) **Page 3**

2. Présentation du cas clinique et questions du jury (2 questions) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E4.2 - COnnaissances médicales appliquées/2009/BTS PO - E4.2 - COnnaissances médicales appliquées - Session 2009 - 1-Sujet.pdf

1. Préparation, examen clinique et interrogatoire du patient

Au centre de rééducation et d'appareillage, le candidat dispose d'un patient tiré au sort, d'une table d'examen et du dossier du patient. Après consultation du dossier, il réalise un examen clinique et un interrogatoire afin de proposer un appareillage définitif cohérent et adapté aux besoins spécifiques du patient.

Préparation

Question 1. Pendant les 30 minutes de préparation, consulter le dossier, examiner et interroger le patient pour recueillir les éléments utiles à une proposition d'appareillage définitif cohérente et adaptée à ses besoins. Porter une blouse blanche et adopter une attitude professionnelle respectueuse du patient.

1. **Accueillir :** porter la blouse, se présenter, vérifier l'identité, expliquer la démarche et obtenir l'accord du patient. Préserver sa pudeur, son confort et la confidentialité.
2. **Consulter le dossier :** relever le diagnostic, les antécédents, les traitements, les examens, les prescriptions, les appareillages antérieurs et les objectifs de rééducation.
3. **Interroger :** préciser les douleurs, les gênes, l'autonomie, les activités, les attentes, l'environnement et la tolérance des appareils précédents.
4. **Examiner :** observer posture et déplacements, puis évaluer peau, douleurs, amplitudes, force, sensibilité, déformations, appuis et mobilité fonctionnelle. Noter les mesures utiles.
5. **Synthétiser :** relier les constatations aux besoins et proposer un appareillage définitif cohérent, en tenant compte des éventuelles contre-indications et des objectifs fonctionnels.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Proposition d'appareillage définitif individualisée, fondée sur le dossier, l'interrogatoire et l'examen clinique, et adaptée aux besoins du patient.

2. Présentation du cas clinique et questions du jury

Pendant les 30 minutes de présentation, le candidat synthétise les éléments ayant conduit à sa proposition d'appareillage et décrit l'appareil proposé. Le jury évalue également son attitude et son approche manuelle avec le patient, ses connaissances médicales et techniques, ainsi que sa capacité à mettre en œuvre et appliquer les bilans utiles à l'ortho-prothésiste.

Exposé

Question 1. Présenter le cas du patient en synthétisant les éléments ayant permis de proposer un appareillage, puis décrire celui-ci. Consacrer 20 minutes à l'exposé et répartir à durée égale l'exposé médical et l'exposé technique, en mobilisant les connaissances et bilans utiles au cas.

1. **Exposé médical, 10 minutes :** synthétiser le dossier, l'interrogatoire, l'examen clinique et les bilans utiles. Relier les données anatomiques, biomécaniques et pathologiques aux déficiences, aux limitations et aux besoins du patient.
2. **Exposé technique, 10 minutes :** présenter et justifier l'appareillage proposé au regard des objectifs retenus. Décrire ses éléments, son fonctionnement, son adaptation au patient et les contrôles utiles. Structurer l'exposé à partir des constatations faites, avec une attitude professionnelle et respectueuse.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Exposé de 20 minutes : 10 minutes médicales et 10 minutes techniques, justifiant l'appareillage à partir du cas clinique.

Questions du jury

Question 2. Répondre aux questions du jury pendant les 10 minutes prévues. Elles portent sur le cas clinique présenté et son traitement, sont d'ordre médical et technique, et sont posées alternativement par les membres du jury.

Écouter chaque question et répondre clairement, en reliant les arguments au cas clinique présenté et au traitement proposé. Distinguer les constatations des hypothèses et répondre au sujet précis demandé.

- **Médical :** anatomie, biomécanique, pathologie et objectifs thérapeutiques pertinents.
- **Bilans :** expliquer leur utilité et leur incidence sur l'appareillage.
- **Technique :** justifier le choix de l'appareil et en expliquer le fonctionnement et l'adaptation.

Les questions durent 10 minutes, portent sur les aspects médicaux et techniques, et sont posées alternativement par les membres du jury.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réponses médicales et techniques, concises et argumentées, en lien direct avec le cas clinique et son traitement.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2009)

Bilan de l'épreuve : Cette sous-épreuve U.42 du BTS Prothésiste-Orthésiste, session 2009, code PRE4CMA, dure une heure et a le coefficient 7. Au centre de rééducation et d'appareillage, le candidat examine un patient tiré au sort et propose un appareillage adapté. L'évaluation porte sur les connaissances médicales et techniques, les bilans, la synthèse du cas, l'approche manuelle et l'attitude professionnelle envers le patient.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'analyse du dossier est complétée par l'examen clinique et l'interrogatoire du patient.
- L'appareillage définitif proposé doit être cohérent avec les éléments cliniques recueillis et les besoins spécifiques du patient.
- Les bilans utiles à l'ortho-prothésiste doivent être mis en œuvre et appliqués au choix de l'appareillage.
- Les 20 minutes d'exposé sont réparties à durée égale entre les volets médical et technique.

Points de vigilance & attentes du jury

- Consulter le dossier, puis relier l'examen clinique et l'interrogatoire à la proposition d'appareillage.
- Respecter le patient, adopter une attitude professionnelle et porter la blouse blanche pendant la préparation.
- Prévoir 20 minutes d'exposé, avec une durée égale pour les parties médicale et technique.
- Réserver les 10 minutes restantes aux questions médicales et techniques du jury sur le cas et son traitement.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la proposition d'appareillage pendant la préparation ?

Consultez le dossier, puis complétez les informations par l'interrogatoire et l'examen clinique du patient. Utilisez les éléments recueillis pour proposer un appareillage définitif cohérent et adapté à ses besoins spécifiques.

Q : Comment répartir les 20 minutes de présentation ?

Présentez une synthèse des éléments du cas ayant conduit à la proposition, puis décrivez l'appareil. L'exposé médical et l'exposé technique doivent avoir la même durée, soit 10 minutes chacun.

Q : Combien de temps dure chaque phase de l'épreuve ?

L'épreuve dure une heure : 30 minutes de préparation et 30 minutes de présentation. La présentation comprend 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions du jury.

Q : Quelles compétences sont évaluées par le jury ?

Le jury évalue le comportement et l'approche manuelle avec le patient, la présentation du cas, les connaissances médicales et techniques, ainsi que la mise en œuvre des bilans utiles et leur application à l'appareillage.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E4.2 - COnnaissances médicales appliquées/2009/BTS PO - E4.2 - COnnaissances médicales appliquées - Session 2009 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Prothésiste-Orthésiste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.